ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (A.Q.P.F.)

ÉTATS FINANCIERS

31 JUILLET 2014

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 - 12

Chiasson+
Gauvreau

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (A.Q.P.F.)

Nous avons procédé à l'examen du bilan de ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (A.Q.P.F.) au 31 juillet 2014 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'association.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'association tire des produits de cotisations, du congrès annuel et des activités pédagogiques dont il n'est pas possible d'examiner l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'association et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des cotisations, des produits du congrès annuel, des produits des activités pédagogiques, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure d'examiner l'intégralité des produits de cotisations, du congrès annuel et des activités pédagogiques mentionnés au paragraphe précédent, nous n'avons rien relevé, au cours de notre examen, qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous les aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Chiasson Gauvreau Inc.

Chiasson Gauvreau Inc.[1]

Châteauguay
Le 9 octobre 2014

---

[1] Par Denis Gauvreau, CPA auditeur, CA

Chiasson Gauvreau Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
185, boul. Saint-Jean Baptiste, bur. 200, Châteauguay, Québec J6K 3B4
Téléphone 1 877 691-1091 _ 450 691-1091 _ Télécopieur 450 691-3238

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (A.Q.P.F.)

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

(non audité)

	2014	2013 (redressé)
Produits		
Cotisations	**21 557 $**	28 207 $
Congrès annuel	**148 754**	160 449
Ateliers de littérature	**-**	531
Subventions MEQ	**10 000**	20 000
Activités pédagogiques des sections	**939**	383
Intérêts	**642**	684
	181 892	210 254
Charges		
Congrès annuel	**107 564**	105 283
Salaires et charges sociales	**73 304**	72 944
Activités pédagogiques des sections	**250**	815
Télécommunications	**1 940**	1 957
Ateliers de littérature	**260**	4 472
Assurances	**1 197**	1 218
Entretien et réparations	**1 113**	1 182
Prix littéraire des enseignants	**4 100**	4 000
Frais de suppléance	**1 412**	1 752
Loyer	**6 580**	6 361
Frais de bureau	**8 193**	11 076
Déplacements et frais de réunion	**8 190**	11 211
Taxes et permis	**2 373**	2 387
Honoraires	**9 118**	13 061
Publicité et promotion	**9 644**	10 652
Vie associative	**145**	217
Intérêts sur passifs financiers à court terme et frais bancaires	**2 194**	1 619
Amortissement des immobilisations corporelles	**539**	674
Amortissement de l'actif incorporel	**1 100**	1 570
	239 216	252 451
Insuffisance des produits sur les charges	**(57 324) $**	(42 197) $

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (A.Q.P.F.)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

(non audité)

	Investi en immobilisations et actif incorporel	Non affecté	2014 Total	2013 Total (redressé)
Solde au début				
Déjà établi	6 362 $	150 048 $	**156 410 $**	191 589 $
Redressement sur l'exercice antérieur (note 2)	-	(7 018)	**(7 018)**	-
Redressé	**6 362**	**143 030**	**149 392**	191 589
Insuffisance des produits sur les charges	(1 639)	(55 685)	**(57 324)**	(42 197)
Solde à la fin	4 723 $	87 345 $	**92 068 $**	149 392 $

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (A.Q.P.F.)

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

(non audité)

	2014	2013 (redressé)
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	**(57 324) $**	(42 197) $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**539**	674
Amortissement de l'actif incorporel	**1 100**	1 570
	(55 685)	(39 953)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	**3 316**	80 099
	(52 369)	40 146
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	**-**	(100 138)
Encaissement de placements	**50 070**	-
	50 070	(100 138)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(2 299)**	(59 992)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**65 012**	125 004
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**62 713 $**	65 012 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (A.Q.P.F.)

BILAN

31 JUILLET 2014

(non audité)

	2014	2013 (redressé)
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	**62 713 $**	65 012 $
Débiteurs	**1 980**	444
Frais payés d'avance	**19 204**	21 754
	83 897	87 210
Placements (note 5)	**50 068**	100 138
Immobilisations corporelles (note 6)	**2 158**	2 697
Actif incorporel (note 7)	**2 565**	3 665
	54 791	106 500
	138 688 $	193 710 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	**11 616 $**	17 237 $
Produits perçus d'avance	**35 004**	27 081
	46 620	44 318
Actif net		
Investi en immobilisations et actif incorporel	**4 723**	6 362
Non affecté	**87 345**	143 030
	92 068	149 392
	138 688 $	193 710 $

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

1. Nature de l'organisme

L'association est constituée comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (fédéral) et de la Loi sur les impôts (Québec) et est exemptée de l'impôt sur le revenu. L'activité principale de l'association est le regroupement des personnes s'occupant de l'enseignement du français, de la contribution au progrès de l'enseignement du français et de la publication de documents de nature pédagogique.

2. Redressement sur l'exercice antérieur

L'organisme a découvert que la charge du congrès annuel pour l'exercice de 2013 a été sous-évaluée et que les frais payés d'avance ont été surévalués. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er août 2013 a été diminué de 7 018 $ correspondant à l'ajustement de la charge du congrès annuel de l'exercice 2013. Les états financiers de l'exercice 2013 ont été redressés.

3. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et des produits perçus d'avance.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	20 %

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

4. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2014	2013
Clients	(1 536) $	4 961 $
Dépôt à terme	-	91 085
Frais payés d'avance	2 550	(7 387)
Créditeurs	(5 621)	2 480
Produits perçus d'avance	7 923	(11 040)
	3 316 $	80 099 $

5. Placements

	2014	2013
Placement garanti lié aux marchés (services financiers), 0,98 % minimum, échéant en février 2018, au coût après amortissement	50 068 $	50 068 $
Placement garanti lié aux marchés (soins de santé), 0,5 % minimum	-	50 070
	50 068 $	100 138 $

6. Immobilisations corporelles

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	4 435 $	2 678 $	1 757 $	2 196 $
Matériel informatique	800	399	401	501
	5 235 $	3 077 $	2 158 $	2 697 $

7. Actif incorporel

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site web	13 000 $	10 435 $	2 565 $	3 665 $

8. Créditeurs

	2014	2013
Fournisseurs et frais courus	**2 811 $**	6 973 $
Sommes à remettre à l'État	**8 805**	10 264
	11 616 $	17 237 $

9. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'association en vertu d'un bail à long terme et d'un contrat de location de matériel totalisent 9 747 $ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2015	6 807 $
2016	1 680 $
2017	1 260 $

10. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'association n'exige généralement pas de caution.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'association est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses charges.

10. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêts du marché.

L'association est exposée au risque de taux d'intérêts en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêts fixe. Les instruments à taux d'intérêts fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêts du marché.

11. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2014.